



Allocution de Son Excellence Monsieur MOHAMED SIAD DOUALEH

AMBASSADEUR

Mission Permanente de la République de Djibouti auprès des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, Suisse.

Lancement de l'Appel Global Djibouti 2013

12 FEVRIER 2013 GENEVE, SUISSE

Excellences
Distingués Collègues
Distingués Délégués

De prime abord, je vaudrais vous exprimer la profonde gratitude de mon Gouvernement pour être venus assister au lancement du Plan d'Action Humanitaire de 2013 à Genève, un peu plus de deux semaines après qu'il ait été lancé à Djibouti exactement le 27 janvier, sous le Haut Patronage du 1^{er} ministre, S.E.M Dileita Mohamed Dileita.

Mes remerciements les plus vifs vont au Directeur d'OCHA, à vous même ainsi qu'à votre équipe, pour avoir rendu cet évènement possible, deux ans après que vous ayez lancé le 1^{er} appel suite à la grave sécheresse qui a sévi dans mon pays, en la présence de Baronesse Valérie Amos dont je salue le leadership, l'engagement et l'action résolue depuis sa nomination.

Je remercie chaleureusement Mme Hodane Haji Mahamoud , Représentante Résidente du PNUD non seulement pour sa présence virtuelle parmi nous et également pour son exposé riche en information qu'elle nous fera tout à l'heure via téléconférence mais aussi et surtout ses effort réels pour accompagner le Gouvernement de Djibouti dans de nombreuses actions de développement ainsi que pour son plaidoyer vigoureux pour une assistance concrète, substantielle et généreuse à la populations nécessiteuses de Djibouti du fait d'une sécheresse prolongée et récurrente depuis de nombreuses années.

Excellences
Distingués Collègues
Distingués Délégués

Le document soumis à votre examen « Appel Global Djibouti 2013» est structuré de façon à apporter une description la plus précise possible de la crise, procède à un examen très utile des réalisations des objectifs stratégiques de 2012 et des leçons retenues et définit la stratégie humanitaire et les objectifs stratégiques du CAP 2013 en commun accord avec le Gouvernement et l'ensemble des acteurs humanitaires concernés.

Il définit trois principaux Axes sur lesquels le Représentant Résident reviendra sûrement lors de son intervention.

L'Axe I vise à sauver des vies des personnes les plus affectées par une aide humanitaire, leurs permettant d'avoir accès à la nourriture à l'eau ainsi qu'au service sociaux de base tels que les soins nutritionnels, l'assainissement et les services de santé. Ces activités cibleront les personnes les plus vulnérables qui sont sévèrement malnutris et une partie de celles qui sont modérément malnutris.

Axe II : se focalise sur le relèvement précoce. Il vise à renforcer, restaurer la résilience et les moyens de subsistance en appuyant des initiatives de la population visant à renforcer leurs capacités à minimiser l'impact de la sécheresse, et surtout à répondre aux crises futures. Le Gouvernement attache une importance prioritaire à cet axe stratégique et s'emploie à initier, concevoir et mettre en œuvre des projets dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage notamment. Les efforts entrepris pour la gestion des risques et des catastrophes par le Gouvernement doivent être poursuivis.

L'Axe III renforce les capacités locales à gérer les urgences et favorise le dialogue entre tous les acteurs (Gouvernement, humanitaire et développement) afin d'adopter une stratégie commune pour définir des solutions durables.

Excellences
Distingués Collègues
Distingués Délégués

Si la revue de l'année 2011/2012 permet d'attester qu'il y a une assistance humanitaire qui a été apportée, elle permet également de faire ressortir qu'elle n'a répondu que de manière partielle et insuffisante aux besoins identifiés.

Le rappel 2013 tire les leçons de cette analyse et souligne la nécessité de prendre en compte le lien entre les différents besoins, se base sur la spécificité de la situation humanitaire à Djibouti qui est une catastrophe lente et place une emphase particulière sur le cluster du relèvement précoce qui est un maillon important de la stratégie humanitaire.

Le CAP 2013 est le 3^e appel consécutif lancé à Djibouti. la requête totale pour cet appel est de 71 millions de dollars et permettra de couvrir les besoins d'environ 300 000 personnes.

Excellences
Distingués Collègues
Distingués Délégués

Je voudrais réitérer fermement la détermination du Gouvernement de Djibouti à poursuivre sans relâche sa stratégie de consolidation et le résilience de la population vulnérable du pays, en coopération avec les acteurs humanitaire et de développement.

Je voudrais encore une fois remercier ceux qui ont déjà répondu aux appels précédents et lancer un appel à tous ceux qui souhaiteraient contribuer afin de soulager la souffrance des populations affectées par une crise humanitaire aggravée par la conjonction de 3 facteurs : sécheresses récurrentes ; l'afflux massif de demandeur d'asile ; et les conséquences négatives résultant de la migration mixte, Djibouti étant devenu un point de travailleurs important pour des milliers de migrants irrégulier en route vers la péninsule arabique.

Je vous remercie de votre attention.